

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35 **Quorum : 18**

Présents : 24

Ayant donné un Pouvoir : 06

Absents : 05

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 30

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Majorité absolue des suffrages exprimés : 16

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

25/11/2022

24 présents : *Avressieux* : REGALLET Paul, WALLE Olivier.
Belmont-Tramonet : BOURBON Marie-Christine.
Champagneux : CAGNIN Georges. *Domessin* : ANDRE Valérie,
HERRAULT Françoise, LESAGE Claude, PICHE Barthélémy.
Pont de Beauvoisin : FERRARI Myriam, YACONO Céline,
BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel.
Rochefort : ARGOUD Yves. *Saint Béron* : VERRIER Muriel,
LARDE Alain. *Saint Genix les Villages* : BARBIN Régine,
COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-
France, DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-
Claude, REVEL Daniel. *Sainte Marie d'Alvey* : / . *Verel-de-
Montbel* : CEVOZ-MAMI Christian.

06 Pouvoirs : VERGUET Nicolas à BOURBON Marie-Christine,
SAUNIER Elise à CAGNIN Georges, MADELON Caroline à
ANDRE Valérie, BERTHIER Yves à CEVOZ-MAMI Christian,
PEYSSONNERIE Daniel à BERTHOLLIER Christian et PERROT
Alain à LARDE Alain.

05 Absents : BILLON Pierre, CORMIER Philippe, PERSON
Philippe, VITTOZ Philippe, JOURDAN Véronique.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DSIL 2023 POUR LA 2^{ème} PHASE
D'AMENAGEMENT DU LIEU PARTAGE CLIC' & RESSOURCES / France SERVICES ;**

Le projet « *d'aménagement de l'étage du lieu partagé de services Clic' & Ressources à S^t Genix-les-Villages (phase 2)* » est rappelé à l'Assemblée :

L'ouverture du lieu partagé de services, « Clic' & Ressources » / France Services, a eu lieu le 03 février 2021.

Le « Clic' & Ressources » regroupe :

- Une France Services (FS), pour ce qui concerne l'accompagnement des habitants dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne et dans leur recherche d'emploi ;
- Un espace de pratiques numériques (EPN) qui organise des ateliers et actions de médiation numérique ;
- Une agence postale intercommunale (API) ;
- Un incubateur d'initiatives pour accompagner les associations du territoire et appuyer l'entrepreneuriat.

Véritable outil de proximité, ouvert à tous, au service de la cohésion sociale, le Clic' & Ressources – France Services appuie les habitants du territoire dans leur insertion sociale et professionnelle, favorise l'accès aux droits et l'inclusion numérique.

Le lieu a rencontré un succès certain durant sa première année d'ouverture (5 375 sollicitations sur 2021), confirmant la pertinence de sa création au regard des besoins du territoire. De plus, l'identification du lieu comme ressource et porte d'entrée sur le territoire par les acteurs locaux et les institutions entraîne des demandes de mise à disposition des locaux pour y organiser des temps de rencontre pluri-acteurs.

Fort de cette dynamique, l'aménagement de l'étage du lieu s'avère nécessaire. L'agrandissement des locaux et la rénovation du parvis permettra de :

- Développer l'espace de pratiques numériques par la création d'un Fablab et ainsi diversifier l'offre de médiation numérique ;
- Renforcer l'offre de médiation numérique en direction des entreprises et associations du territoire autour de leur digitalisation et de leur communication digitale ;
- Appuyer la dynamique impulsée par l'incubateur d'initiatives par la mise à disposition de salles au bénéfice des partenaires et acteurs locaux (associations, institutions) et ainsi sauvegarder des services de proximité et diversifier l'offre par et pour les habitants ;
- Agrandir l'espace au rez-de-chaussée pour les activités de la France Services et proposer un espace adapté en termes de confidentialité pour les accompagnements des démarches administratives et permettre la diversification des accompagnements (informations sur les services du territoire pour les nouveaux habitants notamment, développement de l'espace emploi) ;
- Permettre à l'équipe du Clic' & Ressources et aux permanenciers de bénéficier de bureaux supplémentaires manquant à ce jour ;
- Rénover le parvis afin d'en faire un lieu de vie et participer à l'animation du centre bourg en lien avec le dispositif Petite Ville de Demain ;
- Participer à l'attractivité et au marketing territorial de la communauté de communes en s'inscrivant dans les dynamiques portées par le dispositif Petites Villes de Demain.

Le Clic' & Ressources – France Services a fait l'objet d'une première phase de travaux d'août 2020 à janvier 2021. Cette phase a notamment porté sur la réfection du rez-de-chaussée. Elle a permis le maintien d'un service postal sur la polarité de S^t Genix-les-Villages et la mise en conformité des locaux dans l'optique d'une labellisation en France Services de la maison de services au public (MSAP).

La seconde phase envisagée, porte sur la réfection de la dalle du parvis et du second étage.

Au regard des éléments de contexte précédent décrits, le projet consiste à créer à l'étage :

- Deux salles polyvalentes ;
- Un bureau polyvalent ;
- Un espace de stockage ;
- Un WC privé pour le personnel ;
- Un WC public PMR.

Autres interventions prévues au titre de la phase 2 à l'extérieur :

- Création d'un accès extérieur direct au second étage par escalier, monte-personnes et passerelle ;
- Rénovation des façades ;
- Rénovation de la dalle et pose de mobilier urbain.

La seconde phase des travaux est stratégique pour le développement et la mise en œuvre du projet du Clic' & Ressources – France Services qui se positionne comme un acteur phare de l'animation de la vie locale au service de l'attractivité du territoire.

Le budget prévisionnel a été réévalué à la hausse compte tenu du contexte actuel et de l'augmentation des prix de certaines prestations. A ce stade des chiffrages le budget prévisionnel pour cette phase 2 est de 459 024,40 € HT (études, MO, SPS, contrôles techniques, travaux, achats de mobiliers et équipements).

- Le calendrier prévisionnel du projet serait le suivant :

Années civiles ou phases du projet
Automne 2022 : Finalisation de l'avant-projet
2023/2024 : Réalisation des travaux
Juin 2024 : Livraison

- Le plan de financement prévisionnel mis à jour est présenté à l'Assemblée :

ORIGINE DU FINANCEMENT	MONTANT HT	(%)
EUROPE - LEADER (obtenu)	180 000,00 €	39%
ETAT	145 300,00 €	32%
CONSEIL DÉPARTEMENTAL (obtenu)	41 650,00 €	09%
TOTAL DES SUBVENTIONS PUBLIQUES	366 950,00 €	80%
DEMANDEUR : autofinancement (dont emprunt)	92 074,00 €	20%
TOTAL HT	459 024,40 €	100%

VU la délibération du 26 avril 2022 n°2022_04_26_06 relative à la demande de subvention pour la phase 2 de l'aménagement du lieu partage clic & ressources / France services ;

VU la délibération du 24 mai 2022 n° 2022_05_24_03 relative à la demande de financement LEADER – phase 2 de l'aménagement du lieu partage clic & ressources / France services ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 30 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention

➤**RENOUVELLE** les précédentes approbations de la phase 2 de l'opération « *d'aménagement de l'étage du lieu partagé de services Clic' & Ressources – France Services à St Genix-les-Villages* » place des Tilleuls, ainsi que son coût prévisionnel global pour une dépense totale de 459 024,40 € HT ;

➤**APPROUVE** le plan de financement modifié faisant apparaître des participations prévisionnelles de la Région au titre du LEADER, du Département de la Savoie et de l'Etat ;

➤**DEMANDE** à la Préfecture dans le cadre de la campagne DETR-DSIL 2023 une subvention de 145 300,00 € pour cette opération ;

➤**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la communauté de communes Val Guiers ;

➤**MANDATE** Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires et signer tous les documents correspondants.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 06/12/2022,
LE PRESIDENT,
Paul REGALLET

